

Présentation du compte de résultat et bilan 2017

Ce document concerne la première année d'activité suite à la fusion des 3 ligues Dauphiné-Savoie, Lyonnais et Auvergne pour former la ligue AURA du 11 février 2017 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017

Compte de résultat

Nous présentons le compte de résultat en trois parties

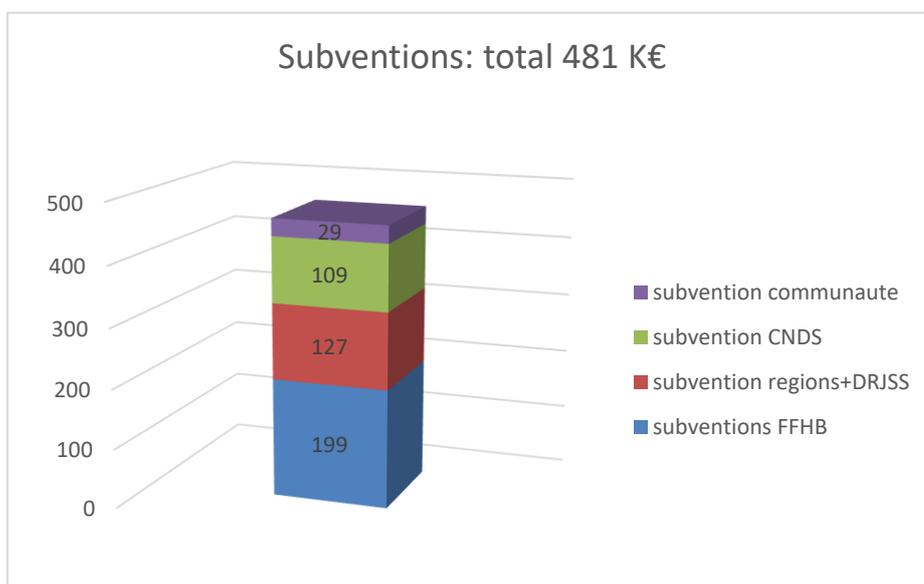
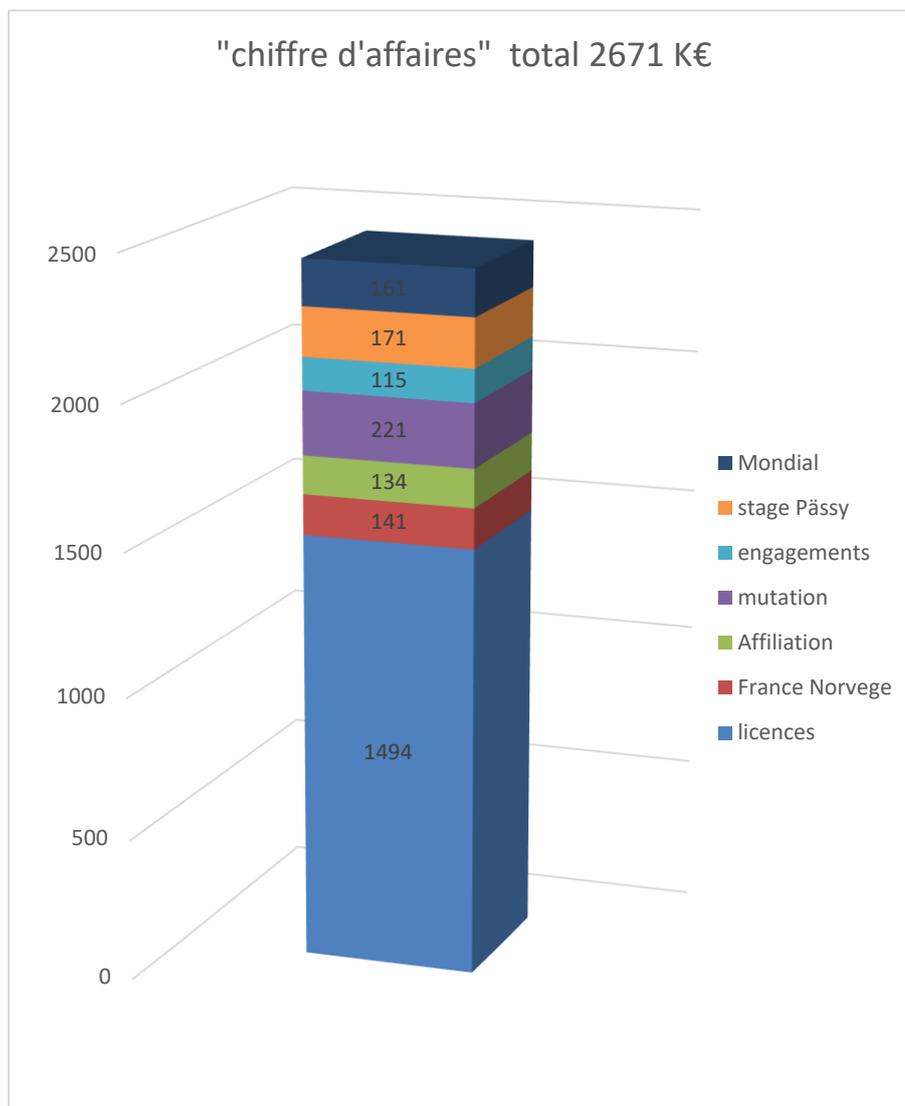
- 1) Le résultat d'exploitation
- 2) Le résultat financier
- 3) Le résultat exceptionnel

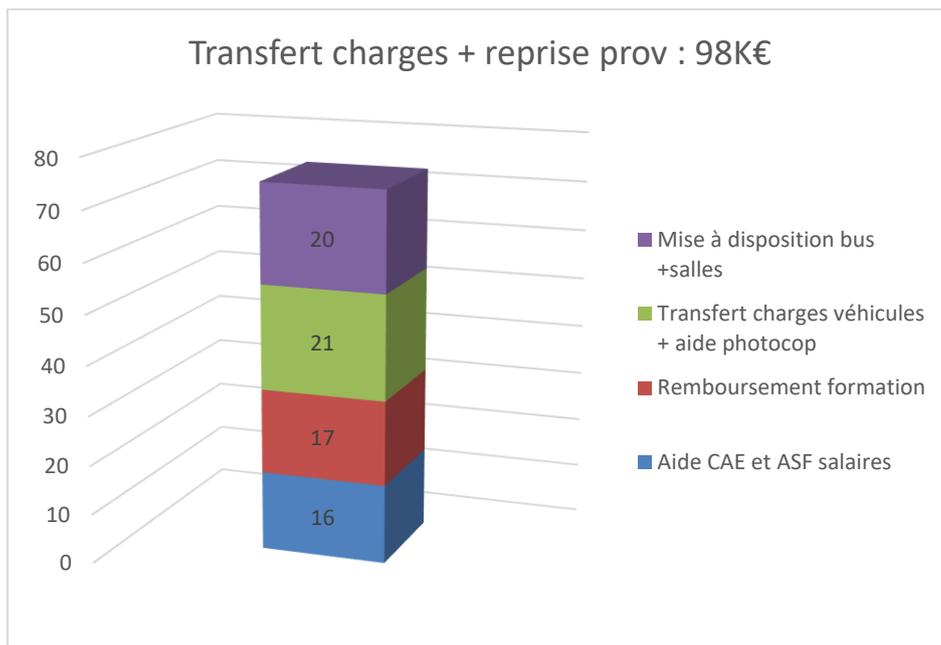
1. Le résultat d'exploitation (produits et charges)

Produits d'exploitation pour un total de 3 255 K€

- Le "chiffre d'affaires" pour 2 671 K€ :
Principalement composé des recettes liées aux licences, mutations et aux affiliations pour un total de 1 850 K€ et des recettes liées à des évènements ponctuels tels que le match France Norvège et le Mondial 2017
- Les subventions pour 481 K€ provenant de la Fédération Française de Handball, de la DRJSS et de la Région.
- Les reprises sur provisions et transfert de charges pour 98K€

Les tableaux ci-dessous détaillent ces 3 postes.



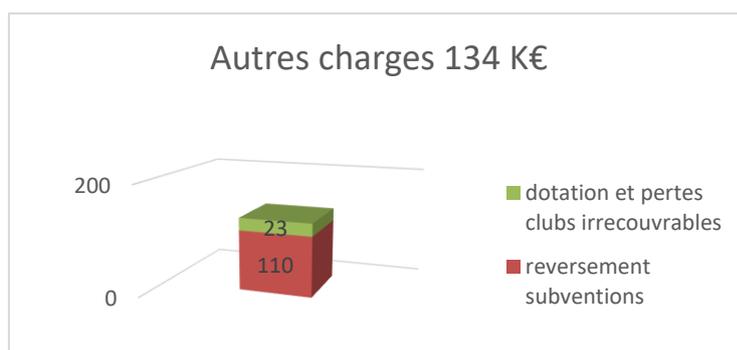
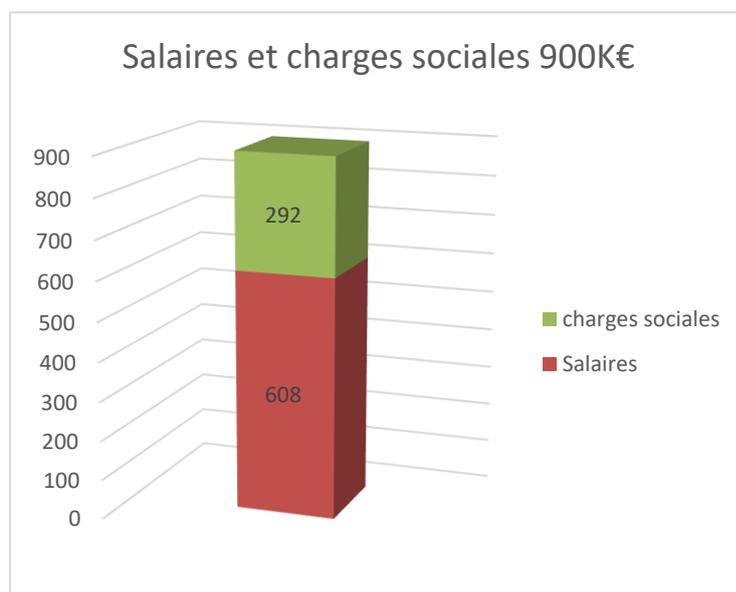
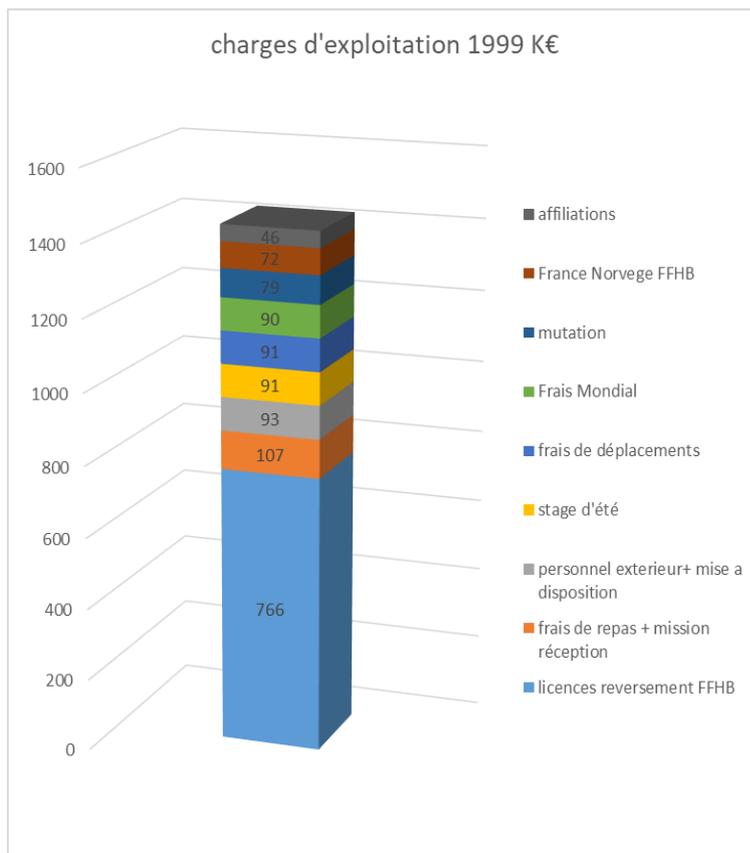


Charges pour un total de 3 222 K€

- Achats pour 1008 K€
Les postes les plus importants sont liés aux reversements faits à la Fédération Française de Handball concernant les licences affiliations et mutations pour un montant de 963K€
- Autres achats externes pour 991 K€:
Ce poste contient les dépenses liées à la vie courante de la Ligue AURA ; En 2018 nous prévoyons une diminution de ces charges courantes grâce à la refonte de certains contrats et au non renouvellement de dépenses liées à la sollicitation du savoir de prestataires extérieurs
- Les salaires et charges sociales pour 900 K€, somme à laquelle il faut rajouter 93 K€ inclus dans le poste "autres achats externes", de personnel mis à la disposition de la Ligue
- Autres charges pour 134 K€ :
Ce poste est principalement composé de 110 K€ de subventions reversées à différents partenaires de la Ligue (comités et clubs)

Conclusion

Le résultat d'exploitation est positif de 33 K€



2. Le résultat financier

Le résultat financier est composé des produits liés aux placements financiers de la Ligue et des charges liées aux emprunts.

Le résultat financier est négatif de 4 K€.

Cette somme est déduite du résultat d'exploitation pour obtenir le résultat courant

3. Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel composé de produits et charges non récurrentes pour un résultat positif de 10K€

Conclusion du compte de résultat

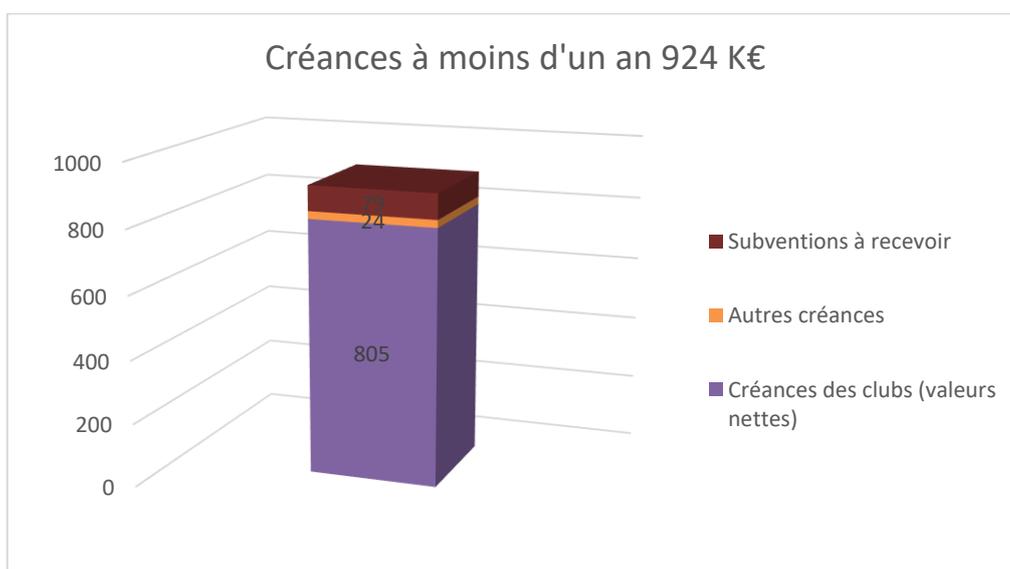
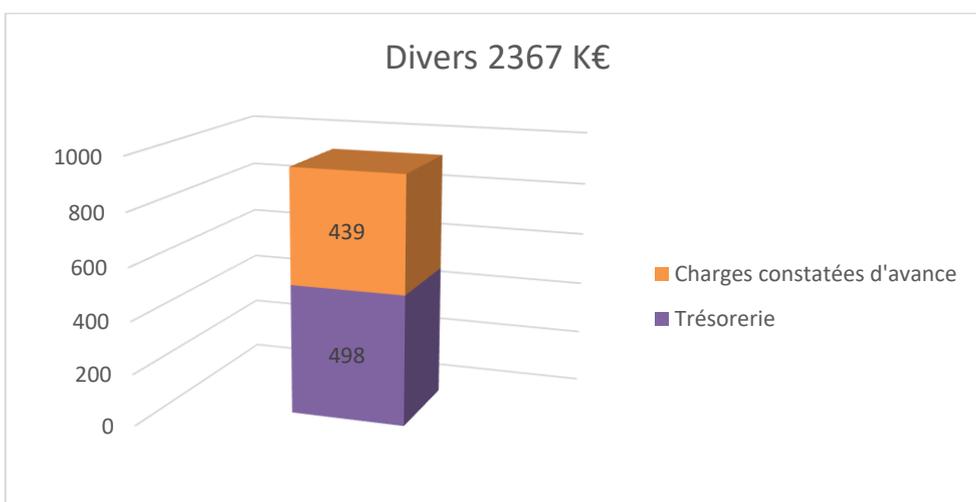
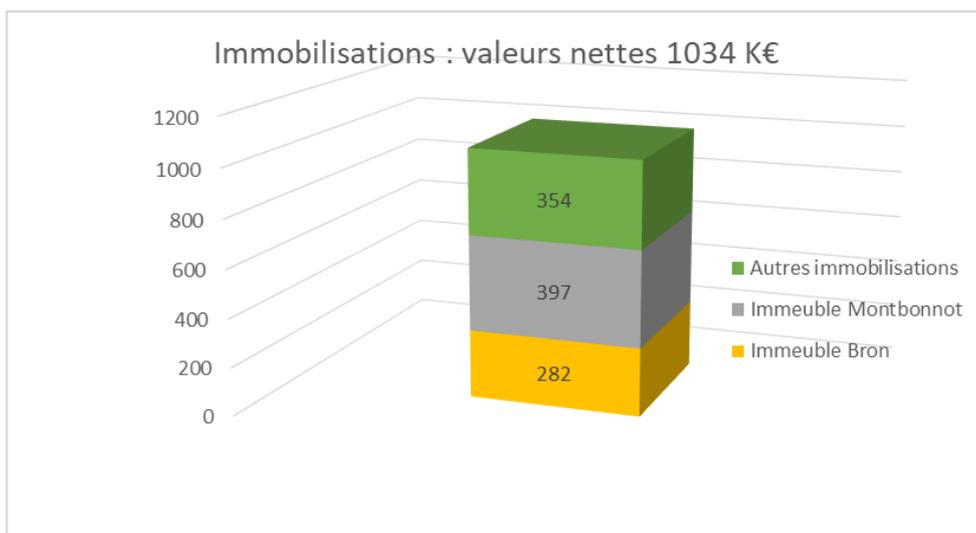
Tous ces postes ont permis d'obtenir un excédent de 39 K€

Bilan

Actif

L'actif du bilan est composé:

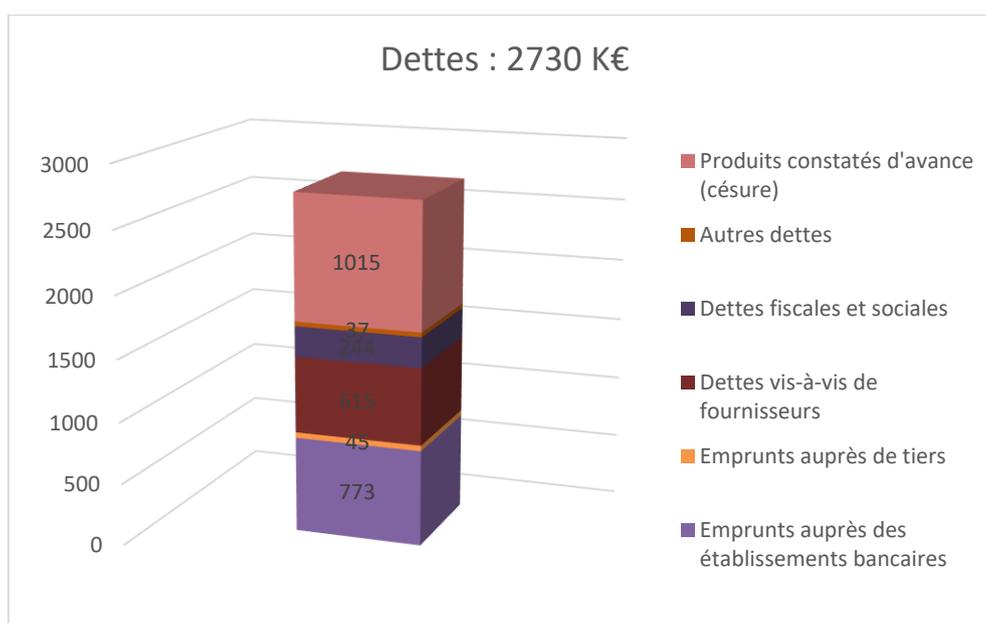
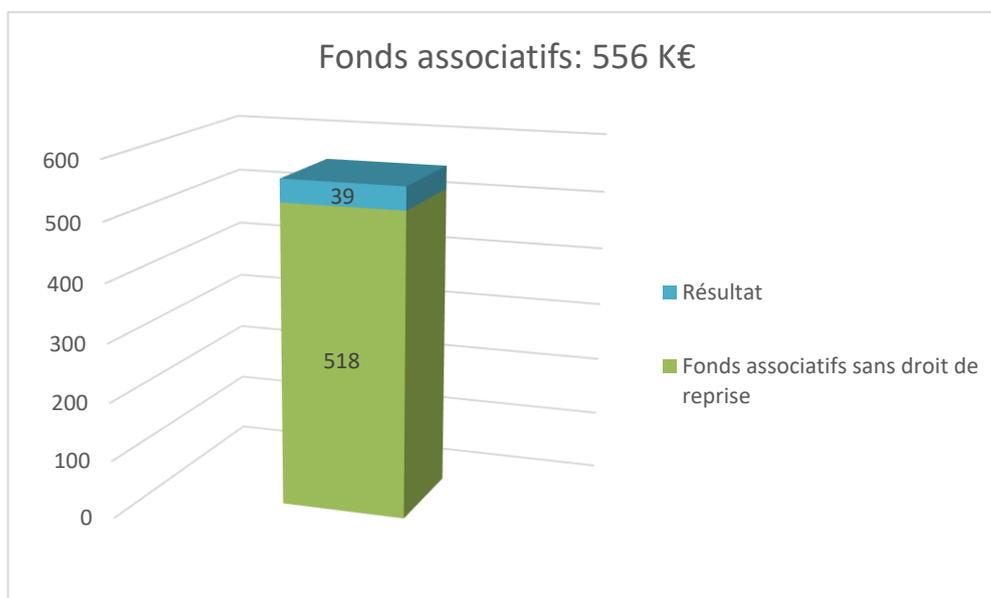
- Des immobilisations pour 1033 K€ principalement liées aux bâtiments de Bron et de Montbonnot
- Des créances pour 909 K€ composées principalement des postes suivants :
 - 806 K€ de créances sur les clubs
 - 78 K€ de subventions à recevoir
- De charges constatées d'avance pour 438 K€
- De la trésorerie pour 1004 K€.
 - La trésorerie est importante au 31 décembre de chaque année, car les licences sont totalement payées par 150 clubs, et la Ligue a payé, à cette date, que trois dixième des licences qu'elle doit à la FFHB



Passif

Le passif du bilan est composé

- Des fonds associatifs pour 557K€ dont 518 K€ de fonds propres et 39 K€ de résultat
- De provisions pour départ à la retraite 99 K€
- Des dettes pour 2730 K€
 - Ces dernières sont principalement composées d'emprunts auprès des établissements bancaires (773 K€), des dettes vis-à-vis des fournisseurs (FFHB), des dettes vis-à-vis des organismes sociaux pour 244 K€ et enfin de produits constatés d'avance pour 1015K€



Françoise STOFFER, Trésorière de la Ligue Auvergne Rhône Alpes